

## Gimbert surgelé amorce une transformation profonde pour soutenir son activité industrielle

Pour donner à son outil industriel les moyens de poursuivre sa montée en puissance, Gimbert Surgelés obtient l'ouverture d'une procédure de sauvegarde



Gimbert surgelé amorce une transformation profonde pour soutenir son activité industrielle

Gimbert Surgelés, entreprise familiale gersoise fondée en 1983 par Bernard Gimbert, spécialiste des produits de la mer surgelés et implantée à Fleurance (Gers), annonce avoir obtenu l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce d'Auch.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la transformation engagée par l'entreprise afin d'adapter son modèle aux évolutions de son marché et de soutenir le développement de son activité industrielle.

Depuis plusieurs années, l'entreprise est confrontée à une transformation profonde de son environnement de marché, marquée notamment par l'évolution du cadre réglementaire issu des lois EGalim encadrant les promotions.

Face à ces mutations, l'entreprise a engagé dès 2021 un changement de cap, qui s'est notamment traduit par un investissement industriel majeur sur son site historique de Fleurance, avec la construction d'un nouvel outi destiné à créer en France une activité de transformation de produits de la mer surgelés à plus forte valeur ajoutée. L'innovation produit est au cœur du projet avec notamment le développement d'une gamme signature (« Fish&Cheese ® », « Croustillant » ou encore « FishXps »), élaborée à partir de poissons sauvages..

Cet outil industriel constitue aujourd'hui un levier central du développement de l'entreprise. Il permet d'élargir l'offre produits, d'intégrer une production en France et de répondre à de nouveaux débouchés commerciaux sur les circuits de la grande distribution et de la restauration.

La montée en puissance de cette nouvelle activité s'est toutefois révélée plus progressive que prévu en raison des délais de référencement et du rythme de développement des nouveaux marchés. Dans ce contexte, Bernard Gimbert, toujours aux commandes de l'entreprise, a sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

Cette démarche constitue un acte de gestion préventif, visant à donner à l'entreprise le temps nécessaire pour adapter son financement au rythme réel de son développement commercial, à sécuriser sa trésorerie et à lui permettre de poursuivre et consolider la montée en puissance de son projet industriel. La sauvegarde doit permettre à Gimbert Surgelés de bénéficier d'un cadre protecteur pour poursuivre son activité, consolider ses débouchés commerciaux et travailler à la restructuration financière liée aux investissements réalisés.

Gimbert Surgelés dispose d'atouts solides pour aborder cette période : une expertise de plus de 40 ans dans les produits de la mer surgelés, un ancrage territorial fort, un outil industriel récent et différenciant, ainsi qu'un positionnement fondé sur la transformation en France, la traçabilité et le développement de produits innovants, sains et de qualité.

La procédure ouvre une période d'observation durant laquelle l'activité se poursuit normalement. Le site de Fleurance reste pleinement opérationnel. Les équipes restent en place et demeurent mobilisées afin d'assurer la continuité des opérations, le service aux clients et la poursuite du développement commercial engagé. Gimbert Surgelés conserve parallèlement ses activités historiques adressées aux particuliers : Gimbert la Boutique des Surgelés (avec ses 5 magasins) et Bonhomme de Neige pour la livraison à domicile.

Chiffres-clés • SAS Gimbert Surgelés, PME familiale fondée en 1983 par Bernard Gimbert • 69 salariés, dont 48 sur le site de Fleurance (Gers) • 6,9M€ de chiffre d'affaires en 2025 • Croissance en cours de 25% du chiffre d'affaires sur l'année 2026



Intérieur. (Photo : Gimbert)



Cordon. (Photo : Gimbert)